

La législation sur les limites de chaleur sur le lieu de travail maintenant

ATTENDU QUE la chaleur extrême au travail blesse, rend malades et même tue des travailleurs et travailleuses, le personnel de l'éducation et la population étudiante souffrent souvent d'une chaleur étouffante dans des salles de classe préfabriquées, le personnel de la restauration transpire dans des cuisines horriblement chaudes et les travailleurs et travailleuses agricoles migrants peinent sous un soleil de plomb, munis de peu de protection,

les travailleurs et travailleuses de tous les secteurs de l'Ontario ont besoin d'une législation qui instaure des limites de chaleur en milieu de travail ainsi que de véritables réponses politiques à la crise climatique de la part des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral, et le stress dû à la chaleur ne fera que s'intensifier au fur et à mesure que notre planète se réchauffe, créant une crise en milieu de travail en pleine crise climatique,

NOUS, LES PERSONNES SOUSSIGNÉES, PRÉSENTONS LA REQUÊTE SUIVANTE À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO

Le gouvernement de l'Ontario devrait mettre sans tarder en œuvre des dispositions législatives, notamment en amendant *la Loi sur la santé et la sécurité au travail*, pour mieux protéger les travailleurs et travailleuses contre le stress thermique et voir à ce que les employeurs établissent des politiques et des programmes afin de réduire le stress thermique au travail et de former leur personnel (y compris les surveillants) à reconnaître les symptômes et les maladies associées à l'exposition à la chaleur et à y répondre.

IMPLIQUEZ-VOUS

Tenez-moi au courant de la lutte pour une législation visant à protéger les travailleurs contre le stress thermique sur leur lieu de travail.

NOM	ADRESSE	VILLE	CODE POSTAL	SIGNATURE	COURRIEL	TÉLÉPHONE #

